

où l'acheminement de biens évalués à \$3.5 milliards a rapporté \$214.7 millions de commissions.

Le tableau 17.17 présente le volume de commerce des agents et courtiers pour les années 1978 à 1981. Le tableau 17.18 indique les commissions brutes gagnées par les agents et courtiers au cours de la même période.

17.3.3 Contrôle et vente des boissons alcooliques

La vente au détail des boissons alcooliques au Canada est contrôlée par des régies ou sociétés provinciales et territoriales, qui pour la plupart vendent directement aux consommateurs ou aux titulaires de permis de revente. Toutefois, dans certaines provinces la bière et le vin sont vendus directement par les brasseries et les entreprises vinicoles aux consommateurs ou aux titulaires de permis de revente. Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1982, les régies provinciales exploitaient 1,117 magasins de détail et 477 points de distribution dans de petites localités.

Le tableau 17.21 donne la valeur et le volume des ventes de boissons alcooliques pour les années se terminant le 31 mars 1981 et 1982. La valeur ne représente pas toujours le prix final de vente au consommateur parce que, dans certains cas, seul le prix de vente aux titulaires de permis est connu. Le volume des ventes est un meilleur indicateur des tendances de la consommation, mais, en tant que mesure de la consommation personnelle des Canadiens, il est sujet aux mêmes restrictions que la valeur des ventes et, de plus, il comprend les ventes aux non-résidents.

Les recettes des administrations publiques provenant spécifiquement des boissons alcooliques ainsi que le détail des ventes, selon la valeur et le volume pour chaque province, figurent au tableau 17.22. La publication *Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada* (n° 63-202 au catalogue de Statistique Canada) contient de plus amples renseignements, notamment des chiffres sur le volume de la production et les opérations d'entreposage, la valeur et le volume des importations et des exportations, ainsi que l'actif et le passif des régies ou sociétés provinciales des alcools.

17.4 Coopératives

Les coopératives en 1982. Le chiffre d'affaires des coopératives a progressé de 8.5 %, soit un peu plus de la moitié du pourcentage de l'année précédente. Or, si l'on considère que le taux d'inflation était de 10 % environ sur les prix à la consommation et de 3 % sur les prix des facteurs de production agricole, ce gain est plutôt insignifiant.

Le chiffre d'affaires global des coopératives a atteint \$13.9 milliards à la faveur d'une augmentation du volume des ventes de blé et de produits alimentaires, de gains dans le secteur des services, d'une hausse des ventes et des prix des produits laitiers, et d'une progression marquée des prix des produits pétroliers.

Le nombre d'associations s'est accru d'environ 6 % pour dépasser le cap des 3,000, le gros de cette hausse étant survenu dans le secteur du logement à l'échelle du pays, et dans celui des garderies et prématernelles dont la popularité n'a cessé de croître, surtout en Ontario et dans l'Ouest du Canada. Par ailleurs, le nombre de sociétaires a gagné presque 4 %; ce sont les coopératives d'achat et de services qui ont attiré les nouveaux venus. A ce chapitre, les coopératives d'alimentation de l'Alberta et de Terre-Neuve et celles de fournitures scolaires du Québec ont accueilli le plus grand nombre de nouveaux membres.

Les coopératives en 1981. En 1981, le chiffre d'affaires des coopératives canadiennes (à l'exception des coopératives de gros) a augmenté de \$1.8 milliard ou 16 %, ce taux correspondant approximativement à celui de la hausse du revenu personnel disponible. Le tableau 17.19 contient des statistiques sommaires sur les coopératives pour les années 1978 à 1981. Une comparaison de certaines données de 1981 avec les données correspondantes de 1980 est présentée ci-après.

Durant l'année, les prix à la consommation ont grimpé de 12 %, les recettes agricoles en espèces, de 19 %, et le revenu agricole net, de 27 %; par ailleurs, les ventes au détail ont progressé de 13 %. Le deuxième semestre de l'année a été marqué par la hausse vertigineuse des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie, et par l'aggravation de la récession économique.

Le nombre de coopératives déclarantes s'est accru de près de 200, les trois quarts de cette hausse s'étant produits dans le groupe des coopératives de services où la croissance est forte depuis quelques années. Le nombre de sociétaires a progressé d'environ 2 %, surtout grâce à la popularité des coopératives de consommation, tandis que l'effectif des coopératives de services a diminué par suite de la fermeture de l'importante coopérative d'assurance médicale de l'Ontario.

La hausse la plus importante au chapitre des recettes a été enregistrée par les ventes de produits agricoles (\$971 millions), mais ce sont les ventes de marchandises et d'approvisionnements qui ont affiché le pourcentage d'augmentation le plus élevé, soit 20 %, contre 15 % pour les ventes de produits agricoles. L'actif a progressé de \$1.2 milliard, et plus de la moitié de cette hausse est attribuable aux syndicats de céréales de l'Ouest.

17.4.1 Structure financière

L'actif des coopératives a franchi le seuil des \$5 milliards en 1981, grâce à un gain considérable de \$1.2 milliard ou 29 %. Les syndicats de céréales de l'Ouest figuraient pour 55 % de cette hausse par suite d'un relèvement des comptes débiteurs et des stocks. En 1980, ces deux éléments avaient régressé à cause d'exportations massives conjuguées à une faible récolte. Cependant, une récolte exceptionnelle en 1980-81 ainsi qu'une autre année de vente excellente ont contribué à renflouer ces deux éléments d'actif très variables.